28 Aout, 1846.

JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE,

La *Revue Canadienne* publie un *Album littéraire et musical*, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Éducation. Industrie. Progres.

Vol. III. No. 34

PARAISSANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(*Payable d'avance.*)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, [illegible]
Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, [illegible]
Aux deux publications réunies, [illegible]

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, première insertion. [illegible]
Dix lignes et au-dessous, première insertion. [illegible]
Au-dessus par ligne. [illegible]
Toute insertion subsequente, le quart du prix.
(Affranchir les lettres.)

COMPAGNIE
D'Assurance Mutuelle
Contre le feu du Comté de Montréal.
AVIS.

LES Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal sont par le présent notifiés que quatre répartitions ou dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir :

4 par cent, le 4 Octobre, A. M. 1845.
1 idem 23 Mai, " 1846.
1¼ idem 4 Août, P. M. 1846.
¼ ditto. 17 Août, " "

Et que les dits Dividendes ou répartitions formant en tout sept par cent, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le cinquième jour d'Octobre prochain conformément aux actes de la 4me et 6me années de Guillaume IV. chap. 33, de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 6me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 8me Victoria, chap. 84, et suivant les Réglements de l'Institution.

Par ordre du Bureau,
P. L. Le TOURNEUX,
SECRETAIRE ET TRESORIER.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal.
Montréal, 21 août, 1846.

COMPAGNIE
D'Assurance Mutuelle
Contre le feu du Comté de Montréal.
AVIS.

L'Assemblée annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement en la ville de Montréal, LUNDI le cinquième jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures du matin,

Afin d'élire un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les réglements de la compagnie. Il sera là et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution.

Par ordre du Bureau,
P. L. Le TOURNEUX,
SECRETAIRE.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal.
Montréal, 21 août, 1846.

LIGNE DE STEAMERS
entre Montreal *et* Quebec.

JUSQU'A avis ultérieur, le prix du Passage par les *Steamers* "MONTREAL" "QUEEN" et "LORD SYDENHAM" sera comme suit :

Passagers de chambre (les repas compris) 10s 0d.
Passagers d'avant 2s 6.

Le Fret, suivant le Tarif.
JOHN TORRANCE et Cie.
31 juillet 1746, Agts. M. et Q. Steam. Bt. Co.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, ETC.

L. P. BOIVIN,

LE Sus-signé vient, de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment D'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent :—

Montres en or émaillées pour Dames,
Montres do riches do Messieurs,
Chaine-Gardes en or,
Chaînes-Courtes et Clefs en or,
Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or,
Lorgnettes Doubles en or et en acier,
do Simples do
Epinglettes à camée,
do topaz et émaillées,
Boucles d'Oreilles, nouveau goût,
Bagues de Dames et Mrs., en grande variété,
Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier.
Fusils, Brosses, Paniers Français, Portementeaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux,
—ATTENDU AUSSI—
UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualitée et par le *Erromanga* de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc.,

Montréal, Juillet, 184

AVIS

LES personnes qui désirent contracter avec le BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS pour fournir du BOIS SCIE, pour le chemin de pontage de Granby à Chambly, pouront louer plusieurs moulins à Scie et des pouvoirs d'eau dans la paroisse St. Césaire, Seigneurie Debartzch, en s'adressant au Bureau Seigneurial au dit lieu de St. Césaire.

Montréal, 18 août 1846.

ÉCOLE COMMERCIALE
DE BONSECOURS.

L'ECOLE COMMERCIALE de Notre-Dame de Bonsecours s'ouvrira MARDI le premier de Septembre prochain.

H. C. SHARING.

Montréal, 11 août.

Etablissement a vendre.

MAISON, câves et glacière, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St Benoit. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse Titres incontestables.

Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années.

S'adresser sur le lieu à M. Girouard.

St. Benoit, 11 août, 1846.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES propositions seront reçues par le soussigné, en son étude, Grande rue du Faubourg St. Joseph, d'ici au 26 AOUT courant, pour l'érection d'une MAISON D'ECOLE, soit en Briques ou en Bois, à être bâtie au Côteau St. Pierre, en la municipalité de St. Pierre, paroisse de Montréal, le tout suivant plan et devis.

Par ordre des Commissaires,
J. B. HOULE'.
Secrét.-Trés.

Montréal, 13 août 1846.

LA BANQUE DU PEUPLE,
AVIS.

LES Actionnaires de cette Institution, sont notifiés par le présent, qu'un DIVIDENTE SEMI-ANNUEL de 3½ PAR CENT (trois et demi) a été déclaré et sera payable le, et après le 1er SEPTEMBRE prochain. Les livres du transports seront fermés depuis le 16 août courant, jusqu'au 1er septembre prochain.

Par ordre des directeurs,
B. H. LEMOINE,
Montréal, 14 août, 1846. *Caissier.*

Sur le l'empereur de Russie,

CETTE *SAUCE*, récemment importée de la Russie, est d'un goût délicieux, et surpasse toute autre en délicatesse. Elle peut être employé dans presque tous les mets pour leur donner un excellent goût.

S J. LYMAN,
10 juillet. Chimiste, Place-d'Armes.

CORPORATION DE MONTREAL.
AVIS AUX ENTREPRENEURS ET AUX MAÇONS.

DES SOUMISSIONS seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, jusqu'à QUATRE heure de l'apres-midi, SAMEDI prochain, le 22 du courant, pour la MAÇONNERIE qu'il y a encore à faire à l'AILE EST du MARCHE' ST. PAUL (maintenant en construction dans le quartier Est de cette ville), pour que le tout soit posé sur la bâtisse ; et aussi pour la MAÇONNERIE qu'il y a encore à faire au CENTRE du dit Marché, afin que le Dôme puisse y être érigé, conformément aux Plans et Devis qu'on peut voir à l'Hotel de Ville.

La MAÇONNERIE pour laquelle ces Soumissions seront reçues devra être entreprise immédiatement et achevée aussitôt que possible.

Les soumissions devront exprimer le temps auquel les entrepreneurs seront prêts à commencer l'ouvrage, et le temps auquel ils s'engageraient à le terminer ; et contenir les noms d'au moins deux personnes solvables qui consentent à donner cautions pour la due exécution du contrat.

Par ordre,
J. P. SEXTON,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité
Hotel de Ville, 18 aout 1846.

SWORDS HOTEL.

M. SWORD ayant cédé l'Hotel qu'il occupait depuis un grand nombre d'années dans la rue St. Vincent, à M. MICHAEL O'NEIL, ci-devant du *City-Hotel*, rue St. Paul, il espère que le public voudra bien continuer son patronage à son successeur.

De son côté M. O'Neil, sollicite respectueusement ce même patronage qui a été accordé à son prédécesseur. L'expérience qu'il a acquise depuis 13 ans dans ce genre d'affaire lui fait espérer qu'il saura mériter l'encouragement qu'on voudra bien lui accorder.

Ses Vins et ses Liqueurs seront de la meilleure qualité, et sa Table sera toujours abondamment fournie des meilleurs Mets que le Marché peut offrir.

M. O'NEIL saisit cette occasion pour faire ses sincères remerciments à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui ont toujours accordé au *City-Hotel*, pendant plusieurs années, et il les invite de lui continuer le même support dans son nouvel établissement, où ils seront servis dans le meilleur goût et à des prix très-modérés.

M. O'NEIL.

31 juillet.

A VENDRE,

1000 BOISTES de VITRES d'Allemagne, 6¼ x 7¼, 7¼ x 8¼, et assortis jusqu'à 18x24.

100 Caisses grandes vitres, 28x38 et autres mesures.

—AUSSI :—

Un assortiment de Peinture à l'Huile sèche, de différentes couleurs.

JESSE JOSEPH,
Rue St. Sacrement, n. 6.

Montréal, 14 août.

RAFLE.

PLUSIEURS Dames charitables de notre ville se proposent de RAFLER, au profit des INCENDIÉS DE LAPRAIRIE, et pour aider à la construction de la nouvelle maison du BON PASTEUR, commencée à la Côte à Baron, plusieurs beaux ouvrages, entr'autres: un Sofa, un Fauteuil, une Causeuse, une Chaise, deux Ottomanes et une Guitare. Les six premiers articles, travaillés en laine, sont d'une délicatesse remarquable. La Guitare est aussi très-belle. Cette Rafle aura lieu le 27 de ce mois dans la nouvelle maison de l'*Assurance de Montréal*, vis-à-vis la Banque de l'*Amérique du Nord*, Grande rue St. Jacques. Elle commencera à 2 h. P. M.

Les personnes qui désirent participer à ces deux œuvres de charité sont priées de s'y rendre au plutôt pour donner leurs noms, et visiter les beaux ouvrages de ces Dames qui y seront exposés jusqu'au jour de la Rafle.—20 août.

☞ Les journaux de cette ville sont priés d'insérer, *gratis*, cet avertissement jusqu'au 27.

AVIS.

LA RAFLE du Sofa, Fauteuil, et autres articles exposés dans la maison d'Assurance de Montréal, Grande rue St. Jacques, annoncée pour le 27, n'aura lieu que MERCREDI, le 2 SEPTEMBRE prochain, à 2 h. P. M., au Nouveau Marché St. Paul.

24 août.

Encore plus d'attraction
A LA SALLE DES ODD-FELLOWS.

A COMMENCER CE SOIR

DEUX NOUVEAUX TABLEAUX,

DANS LE STYLE DAGUERRE,

SAVOIR:

LES FUNÉRAILLES DE NAPOLÉON,
ET LA
DESTRUCTION DE BABYLONE,
AVEC
LA CATHÉDRALE DE MILAN,
ET
LE FESTIN DE BALTHAZAR.

Admission, 2s. 6d. Les portes seront ouvertes à sept heures et demie et le spectacle commencera à HUIT heures ET DEMIE précises.

IL Y AURA UNE EXHIBITION EXTRA
LES MERCREDI et SAMEDI
Commmençant à 3½ heures apres midi.

Pour plus amples particularités, voir le Programme.

25 août.

LA rentrée des élèves aura lieu au Collége de Maska le 16 de septembre. On pria bien les parens d'éviter les inconvéniens qui pourraient résulter s'ils n'étaient pas exactes à envoyer leur enfans sans retard.

J. LAROQUE, Ptre.

Les journaux français de Montréal sont priés de reproduire 3 fois cette annonce.

25 août.

MR. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissair à côté du Bureau du Rail-Road.

25 août 1846.

PROSPECTUS
D'UNE MAISON D'EDUCATION
A L'INDUSTRIE.

CE nouvel Institut, sous la présidence de messire Manseault, V. G., et curé du lieu, ouvrira ses classes le 15 de septembre. En attendant l'arrivée des frères de l'ordre de St Viateur, qui doivent avoir la conduite de cette maison, des ecclésiastiques prendront la direction des classes. On y enseignera la lecture et l'écriture tant en français qu'en anglais et les prémières règles ; mais il y aura aussi des classes plus élevées où on enseignera l'arithmétique dans toutes ses branches, la tenue des livres de comptes, la géométrie, l'usage des globes, l'histoire et le dessin enfin toutes les parties de l'instruction qui sont le plus en usage dans le monde. On sera aussi en mesure de donner, dans le cours de l'année, des leçons de musique aux élèves pour le piano et l'orgue dans le but de former des organistes pour la campagne.

Les écoliers résideront constamment à l'Académie et y coucheront afin d'être élevé dans la discipline chrétinne sous la vue de maitres religieux, mais il leur sera donné un temps convenable pour aller prendre leurs repas chez eux où à leur maison de pension. Pour les conditions, on pourra s'addresser à messire Manseault, président. Les avantages qu'on trouvera dans cet établissement engageront sans doute les parens à y envoyer leur enfans. On n'aurait jamais pu choisir un local plus agréable et meilleur pour la santé ; la belle rivière de l'Assomption, qui passe à quelques arpens de cette maison, ne contribue pas peu à la salubrité de l'air et fournira aux élèves d'agréables promenades les jours de congé. Cette maison étant plus rapprochée de l'église que du village évitera aux enfans biens des distraction, en même temps qu'elle *leur donnera le moyen de remplir facilement tous devoirs* de religion et même leurs petits exercices de piété suivant leur piété et leur dévotion.

25 août.

Terres et Emplacements
A VENDRE DANS LES COMTES DE
VERCHÈRES RICHELIEU ET ST.
HYACINTHE.

LES Soussignés offre en vente nombre de terres en bon état de culture situées dans les Comtés de Vercheres, Richelieu et St. Hyacinthe et ayant depuis 60 jusqu'à 300 arpents en superficie.

Plusieurs de ces terres sont situées sur la Rivière Richelieu une des localités les plus désirables en Canada, à peu de distance de la Ligne du Chemin de Fer, qui doit être construit entre le St. Laurent et l'Océan Atlantique. Les autres sont situées dans le voisinage du chemin de bois actuellement en voie de construction entre Chambly et Granby.

Aussi à vendre des emplacements dans les villages florissants de St. Hyacinthe et de St. Césaire.

Et à louer à des conditions avantageuses une distillerie situées au Village DEBARTZCH, paroisse de St. Charles.

S'adresser à
A. KIERZKOWSKI,
à St. Charles.
Ou à LEWIS T. DRUMMOND, M. P. P.
Coin des rues Craig et St. Joseph.

Montréal, 25 août.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
AVIS.

LA SOCIETE, qui existait entre les Soussignés connue sous les nom et raison de N. & F. CINQ-MARS, a été de ce jour dissoute, d'un consentement mutuel. Les affaires de la dite Société seront à l'avenir continué par N. CINQ-MARS ; ceux envers qui la dite société est endettée devront s'adresser au dit NOEL CINQ-MARS, *pour être liquidés*, de même ceux *qui doivent* à la dite société devront payer à NOEL CINQ-MARS, seul autorisé à donner quittance.

NOEL CINQ-MARS,
P. CINQ-MARS.

Montréal, 18 août 1846.

SITUATION DEMANDEE.

LES personnes qui désireraient avoir une personne fournie de bonnes recommendations, soit dans un bureau de poste soit dans un greff, soit dans aucune autre office pourront s'informer au bureau de la *Revue Canadienne*.

Montréal 4 août 1846.

L'HOMME PROPOSE
ET LA FEMME DISPOSE.

—(*Suite et fin.*)—

III.

Les années s'écoulent ; Hélène a vu s'épanouir, pour la cinquième fois, les roses du jardin de Saint-Germain, qu'elle surpasse en éclat et en fraicheur. Montevrain, plus épris que jamais, désire et craint de toucher au moment de l'épreuve décisive ; il craint parce qu'il ne lui suffit pas qu'Hélène soit devenue la femme qu'il avait rêvée ; que lui importe qu'elle réunisse toutes les perfections, si, dans son cœur, elle ne lui réserve pas un sentiment plus vif que celui de la reconnaissance ?

Montevrain ne se dissimule pas que, si le temps a marché pour Hélène, il a couru pour lui ; cinq années ont également passé sur sa tête et sur celle de sa pupille, mais avec cette différence qu'elles ont amené l'une au début, l'autre au terme de la belle saison. La femme, à dix-sept ans, entre dans l'âge des amours ; à trente l'homme est bien près d'en sortir.

Cependant Montevrain, que l'inquiétude porte à interroger quelquefois son miroir, reçoit ordinairement une réponse qui le calme et le rassure. Comment en effet ses traits n'aurait-ils pas conservés cette fleur de jeunesse et de santé si vivace quand elle n'est pas brisée par les orages ? Ce sont les mauvaises passions et les revers qui impriment sur un visage le sceau d'une vieillesse anticipée, en creusent les joues et silonnant le front. Si Montevrain n'avait pas eu, dans les mouvements une certaine mesure, dans la parole, une certaine gravité par laquelle l'homme fait se trahit toujours, on eût pu, sans s'exposer à passer pour un flatteur ou un myope, demander lequel était l'aîné : lui ou son frère Augustin, qui n'avait que vingt-et-un ans.

Ce qui contribuait surtout à encourager la confiance de Montevrain, c'était la parfaite égalité d'humeur qu'Hélène apportait dans toutes ses relations de société et de voisinage. Car, en dépit de sa prédilection pour la solitude, il avait bien fallu, depuis quelque temps, qu'elle permit à son désert de s'animer ; son tuteur n'avait pas voulu qu'elle eût plus tard à lui reprocher la moindre lacune dans son éducation complétée dans l'isolement.

Quelques jeunes gens figuraient au nombre des amis dont Montevrain avait fait choix ; Hélène quoiqu'elle fût l'objet de leurs empressements et le point de mire de leurs espérances, ne paraissait en distinguer aucun ; elle savait si bien partager entre tous son amabilité, ses égards, ses prévenances et jusqu'à sa gaieté, que pas un n'eût été fondé à se vanter d'une préférence ou se plaindre d'une exclusion.

Il y en avait un pourtant qui faisait exception à la règle ; celui-là, nous pourrions nous dispenser de le nommer : notre lecteur a deviné déjà le pauvre Augustin, demeuré en possession du privilege d'être raillé, grondé et querellé pour de motifs toujours aussi sérieux que ceux dont nous avons fait mention précédemment.

Montevrain, l'œil au guet, et ne découvrant rien, avait donc tous les motifs imaginables de *sécurité, lorsqu'une circonstance*, qui fut sur le point de lui être fatale, vint dissiper jusqu'à son dernier doute.

C'était au plus fort de l'été ; il faisait une chaleur tropicale. Montevrain venait de voir un de ses amis qui habitait une maison de campagne sur le bord de la Seine, à une lieue de Saint-Germain. Tout à coup, un orage effroyable se déclare, et Montevrain, éloigné de toute habitation, ne trouvant nulle part un abri, reçoit une averse qui l'inonde durant une demi-heure. Il arrive chez lui, mouillé jusqu'aux os, et frissonnant. On le déshabille, on l'enveloppe de vêtement chauds, on le place devant un grand feu ; rien n'y fait ; le frisson redouble. Il se couche, son cerveau s'embarrasse ; la fièvre le saisit ; il délire. Le médecin est appelé et reconnait les symptômes d'une fluxion de poitrine de la plus grave espèce.

Hélène, en proie aux plus vives inquiétudes, presse de questions l'homme de l'art, qui est demeuré silencieux et va se retirer après avoir écrit son ordonnance ; celui-ci ne répond que par un hochement de tête qui la fait pâlir ; peu s'en faut qu'elle ne tombe sans connaissance.

Cependant, l'arrêt du médecin n'est pas définitif ; le malade est jeune, et la nature est puissante ; quelque faible et incertaine que soit la *chance d'une guérison*, il *n'en faut pas désespérer absolument*, surtout si les prescriptions sont remplies avec dicernement et persévérance.

Cette vague humeur d'espoir suffit pour soutenir les forces d'Hélene ; son courage se ranime ; elle prend l'énergique résolution de s'établir au chevet de Montevrain, d'y veiller jour et nuit, sans se permettre un instant de repos, de ne tolérer l'assistance de personne dans les soins multipliés et minutieux que réclame l'état du malade.

Auprès d'un lit de souffrance, un ennemi n'est pas plus à craindre qu'un aide indifférent ; telle est la pensée d'Hélène, nous la croyons juste.

Huit jours se sont tristement passés, durant lesquels la vive et folle jeune fille n'a cessé d'être la plus patiente et la plus attentive des garde-malades. Pendant ce long intervalle, Montevrain, dévoré par une fièvre ardente, n'a pas une seule fois repris connaissance. Enfin la neuvième nuit va commencer ; le médecin a fait préparer une potion, dernière ressource que lui offre la science ; si le jour suivant se lève, sans que la fièvre ait cédé, il ne restera plus qu'à prier le ciel d'adoucir, en faveur du pauvre condamné, les souffrances de l'agonie.

La potion prescrite à humecté les lèvres de Montevrain ; ses yeux, jusqu'alors ouverts et fixes, se dérobent insensiblement sous ses paupières appesanties ; sa respiration, plus égale, a cessé d'être sifflante ; il repose.

Hélène s'agenouille et prie.

. . . . . .

Le lendemain matin, Hélène priait encore et elle disait ;

—Mon Dieu ! si vous l'enleviez de ce monde, pourrais-je lui survivre ? Conservez-lui la vie, mon Dieu, et prenez la mienne en échange !

Mais Dieu n'était pas seul à la voir et à l'entendre. Les oreilles du malade n'avaient pas perdu un mot de sa fervente prière, et ses yeux ouverts contemplaient avec extase l'ange qui implorait le ciel pour lui.

—Hélène ! fit Montevrain d'une voix faible.

Hélène se retourna et poussa un cri de joie.

La fièvre avait disparu, et avec la fièvre le délire. Montevrain était hors de danger.

Sa convalescence fut rapide ; le mois n'était pas écoulé qu'il avait recouvré ses forces et son teint *florissant*.

De tous les remèdes, le plus prompt et le plus efficace a de tout temps été le bonheur, et Montevrain ne conservait plus de doute sur le sien.

Car il savait, par les récits de la vieille gouvernante, jusqu'où s'était élevé le dévouement d'Hélène, et sa mémoire faisait souvent bruire à son oreille, comme un doux murmure, cette prière qui avait salué son retour à la vie : "Mon Dieu ! si vous l'enleviez de ce monde, pourrai-je lui survivre ? Conservez-lui la vie, mon Dieu, et prenez la mienne en échange !"

Aussi Montevrain, complétement rétabli, se détermina-t-il à ne plus attendre et à passer hardiment le Rubicon.

IV.

Montevrain est sorti dès le matin, accompagné de la vieille gouvernante. Affranchi de la surveillance du médecin qui a définitivement abdiqué son pouvoir dictatorial, il fait l'essai de ses forces sur la magnifique terrasse du parc, sa promenade favorite.

Hélène, qui a voulu rester à la maison, monte, descend, passe d'une chambre dans l'autre, va de la cour au jardin, fait mille tours, de l'air le plus affairé. *Elle a choisi ce jour-là pour célébrer*, dans une petite fête de famille, la guérison de Montevrain. La réunion ne sera pas nombreuse ; trois personnes seulement doivent la composer : Montevrain, comme héros de la solennité ; Hélène qui en fera les honneurs, et Augustin à qui sa cousine a, dès la veille, adressé une invitation bien pressante.

Les préparatifs d'Hélène sont terminés ; un repas appétissant, qu'elle a accommodé de ses mains, est dressé sur une table coquettement ornée de fleurs, dans une salle à manger dont les stores baissées interceptent les chauds rayons du soleil, tout en laissant pénétrer les senteurs embaumées du jardin.

Elle achève sa toilette, la plus simple et la plus fraiche toilette de jeune fille : une robe de mousseline blanche, un ruban bleu pour ceinture, une rose dans les cheveux.

Elle regarde à la pendule ; il est dix heures, si Augustin est exact, il doit être sur le seuil de la porte ; mais un quart-d'heure, une demi-heure s'écoule et Augustin n'arrive pas ; Hélène fronce le sourcil ; son petit pied s'agite sur la dalle avec impatience.

Enfin un bruit de pas se fait entendre. C'est Montevrain qui rentre, point d'Augustin.

Onze heures viennent de sonner. Montevrain tombe d'inanition ; Hélène décide elle-même qu'il est temps de se mettre à table ; alors elle embrasse son tuteur, en exprimant son regret de lui donner incomplète la petite surprise qu'elle lui avait ménagée. Cependant elle ne laisse pas percer le moindre signe d'humeur, elle essaie même, par son charmant babil, de faire oublier à son tuteur l'absence d'Augustin, enfin elle est d'une gaieté folle, d'où l'on peut conclure que, dans le fond, elle est furieuse.

C'est ce qu'il est facile de reconnaître à la vive rougeur dont se colorent ses joues, lorsque, vers la fin du déjeuner, elle voit apparaître Augustin, lequel n'a pas l'air trop confus pour un coupable en flagrant délit.

Augustin va s'expliquer sur son inconcevable retard, Hélène, que sa tranquillité irrite davantage, ne lui en donne pas le temps : il insiste, elle l'interrompt à chaque mot par une raillerie ; il s'impatiente, elle raille plus fort ; il s'emporte, elle éclate en reproches ; il s'éloigne en disant d'un ton pénétré :